4

Universal Periodic Review 16 – Bangladesh

Intervention des Pays-Bas

Monsieur le Président,

Les Pays-Bas expriment toutefois leur préoccupation face à la violence contre les femmes et à l'impunité accordées aux auteurs de ces crimes. Nous félicitons le parlement du Bangladesh d'avoir adopté en 2010 plusieurs lois contre la violence familiale, mais regrettons qu'elles n'aient pas encore été appliquées. Les Pays-Bas recommandent par conséquent au gouvernement d'agir concrètement pour combattre la violence contre les femmes, en appliquant les lois existantes de manière effective.

Ils expriment en outre leur préoccupation face à la persistance des exécutions extrajudiciaires, des cas de torture et de brutalité, ainsi que de l'impunité. Nous recommandons par conséquent d'engager toutes les actions nécessaires au traitement de ces problèmes, en assurant notamment l'impartialité des enquêtes sur les exécutions extrajudiciaires, les cas de torture et de brutalité, et la traduction en justice des responsables.

Les Pays-Bas félicitent le Bangladesh des efforts accomplis en vue d'assurer aux femmes une place à part entière dans la société, notamment grâce à l'inscription de l'égalité de traitement dans la Constitution, ainsi qu'aux initiatives en faveur de la participation féminine à l'éducation.

Merci, Monsieur le Président.